

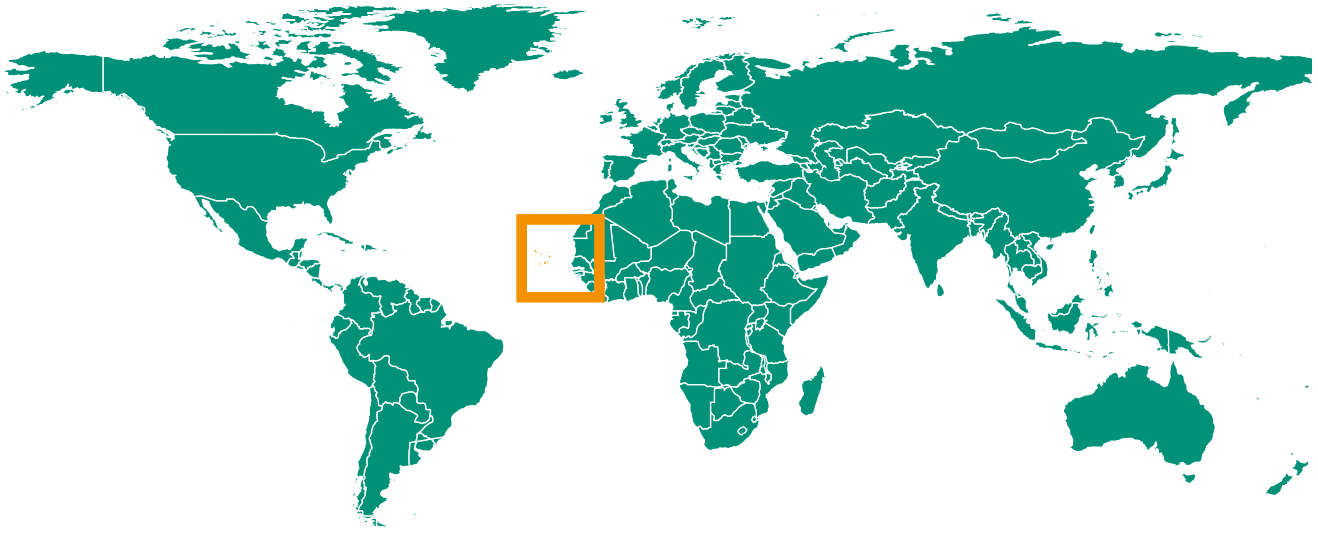
DOCUMENT DE PROGRAMME-PAYS 2008 – 2009

CAP-VERT



Programme des Nations Unies pour les
Établissements Humains
Bureau Régional pour l’Afrique et les Pays Arabes

UN  **HABITAT**



Des extraits de cette publication peuvent être reproduits sans autorisation à la seule condition que la source soit indiquée.

Publié par le Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains. Copyright © 2008

Credit photos: Kerstin Sommer,
Dr. Serigne Mansour Tall

HS Number: HS/1066/08E

ISBN Number: 978-92-1-132060-2

ISBN Number(Series): 978-92-1-132030-5

Les publications du Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains peuvent être obtenues par le biais du Bureau Régional pour l'Afrique et les Pays Arabes ou bien directement à:

ONU-HABITAT
P.O.Box 30030, GPO 00100
Nairobi, Kenya

Fax: + (254 20) 762 4266/7

E-mail: un-habitat@unhabitat.org

Site Internet: <http://www.unhabitat.org>

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS DE LA DIRECTRICE EXECUTIVE	4
AVANT-PROPOS DU MINISTRE	5
ANALYSE DE LA SITUATION	6
Le contexte politique national	6
Priorité 1: Plaidoyer, évaluation et partenariat	7
Priorité 2: Aménagement urbain participatif, gestion et gouvernance	7
Priorité 3: Foncier et logement pour les plus pauvres	9
Priorité 4: Environnement et infrastructures de base	9
Priorité 5: Systèmes de financement des établissements humains	10
ACTIVITES RECENTES ET EN COURS	12
ONU-HABITAT	12
Partenaires	12
STRATEGIE	13
Stratégie d'ONU-HABITAT dans le secteur	13
Objectifs du programme	13
Besoins de renforcement des capacités	13
MODALITES DE MISE EN OEUVRE	14
Principes clés	14
Information	14
Priorités identifiées	14
CADRE DU PROGRAMME	15
Tableau des résultats et des ressources	15
Budget du programme	17
ACRONYMES	18
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	19
RESUME	19
EXECUTIVE SUMMARY	20

AVANT-PROPOS

DIRECTRICE EXECUTIVE



Le Conseil d'Administration d'ONU-HABITAT a approuvé le Plan Stratégique et Institutionnel à Moyen Terme 2008-2013 en avril 2007. Ce plan vise en particulier à promouvoir l'alignement des activités normatives et fonctionnelles d'ONU-HABITAT à l'échelle de chaque pays. Les Documents de Programme-Pays (HCPD) mis

au point par ONU-HABITAT constituent une illustration concrète de cette stratégie de coordination à travers un processus consultatif impliquant les chargés de programme (HPM) d'ONU-HABITAT, les gouvernements nationaux, les équipes des Nations Unies et leurs agences dans chaque pays, les partenaires du développement et tous les services d'ONU-HABITAT. Les Documents de Programme-Pays sont des outils stratégiques destinés à guider toutes les activités d'ONU-HABITAT au cours d'une période de deux ans. L'un des principaux aspects de ces documents correspond à la mission d'ONU-HABITAT, à savoir la maîtrise de l'expansion urbaine et les défis qu'elle pose aux pays en développement. Chaque Document de Programme-Pays recense les priorités nationales en matière de développement urbain, notamment dans les domaines du logement et de la bonne gouvernance urbaine, ainsi que de l'accès aux services de base et au crédit.

Sont aussi abordées dans ces documents les grandes problématiques de l'environnement, du genre, des catastrophes naturelles et, plus généralement, de la réduction de la vulnérabilité. Chacun de ces Documents de Programme se concentre sur un pays. Ces outils de référence sont destinés aux chargés de pro-

gramme ainsi qu'aux parties prenantes au développement urbain durable à l'échelon local et national. Dans le Plan Stratégique et Institutionnel à Moyen Terme qu'il a adopté le 6 décembre 2007, le Comité des Représentants Permanents d'ONU-HABITAT a demandé que 20 Documents de Programme-Pays soient préparés au cours de l'année 2008, et notamment pour les pays où le programme «One UN» est mis en oeuvre. Conformément à la réforme des Nations Unies, chaque Document de Programme cherche à renforcer le rôle de l'ONU et à démontrer notre engagement.

Je tiens à remercier nos chargés de programme pour leur contribution et leur dévouement, ainsi que pour avoir mis au point ces Documents de Programme sous la direction de la Division de la Coopération Technique et Régionale et avec le soutien de tous les départements et programmes d'ONU-HABITAT.

Anna K. Tibaijuka
Directrice Exécutive, UN-HABITAT

MINISTRE



L'humanité depuis cette année 2008 est peuplée désormais par plus de citadins que de ruraux. C'est pourquoi la présence au niveau pays de ONU-HABITAT depuis 2007 en ce qui concerne le Cap Vert nous conforte en tant que Ministère de tutelle dans la conviction que la gestion de nos villes requiert la contribution de tous les acteurs.

Pour mieux asseoir son appui au niveau national, l'agence a élaboré des documents de programme pays dont la mise en œuvre constitue un moyen de coordonner son appui aux partenaires du Cap Vert.

Ce document de programme de ONU-HABITAT (HCPD) s'inspire beaucoup et s'articule parfaitement avec le Programme Unique des Nations Unies au Cap Vert en cours d'édition. Comme vous le savez le Cap Vert est un des huit pays pilotes pour la réforme des Nations Unies. Le HCPD peut être d'un appui certain pour une meilleure prise en compte de l'habitat et des villes dans les politiques nationales de développement. Ce document aura certainement besoin de plus de ressources humaines et davantage de moyens financiers. Il faudrait le diffuser pour une appropriation la plus large possible de son contenu par tous les partenaires au développement.

Nous comptons sur l'entregent de ONU-HABITAT pour en faire une feuille de route afin que le secteur urbain et celui du logement soient davantage pris en compte dans les politiques de développement et dans

les orientations stratégiques du pays en l'occurrence les Grandes Options du Plan (GOP) notamment ses axes stratégiques 4 et 5, le DECRP II (2008-2010) et le Programme Unique des Nations Unies au Cap Vert.

Pour adresser la pauvreté urbaine ou la pauvreté tout court, et par simple évidence statistique, les politiques ne peuvent pas ignorer les villes, les lieux où vont se concentrer dans un avenir proche les populations les plus nombreuses et certainement les plus pauvres.

Réussir la graduation, c'est-à-dire la sortie du Cap Vert du groupe des PMA effective depuis le 1er janvier 2008, un enjeu majeur pour le pays, c'est aussi prendre en charge l'accès aux services sociaux de base et la question de la pauvreté urbaine avec ses conséquences néfastes en terme de sécurité, de déficiences dans l'amélioration du cadre de vie, d'inertie en matière de développement économique local.

Mme. Sara Lopes
Ministre de la Décentralisation,
Habitation et Aménagement du Territoire

ANALYSE DE LA SITUATION

Le Cap-Vert est un archipel d'origine volcanique d'une superficie totale de 4 033 km² composé de 10 îles dont neuf sont habitées, et de huit îlots inoccupés, dans l'océan Atlantique. Le pays se situe à 460 km à l'ouest du Sénégal et à 1 400 km des îles Canaries.

Depuis son occupation par les Portugais jusqu'à la proclamation de l'indépendance en 1975 par le mouvement armé PAIGC, l'histoire du Cap-Vert reste marquée par des famines et des migrations entre les trois continents qu'elle semble regarder à partir de sa situation au milieu de l'Océan Atlantique.

Les contraintes qui pèsent sur le pays sont réelles, ses potentialités sont réduites par la double insularité, d'une part par rapport au reste de l'Afrique à laquelle il est rattaché politiquement mais dont il est territorialement déconnecté, et d'autre part par rapport aux neufs îles habitées de l'archipel, distantes les unes des autres. C'est ainsi que chaque investissement structurant, comme les aéroports et les ports, doit être répliqué dans les différentes îles.

En misant sur une bonne politique de transparence et de réalisme économique appuyé par des ressources humaines, son caractère insulaire et sa configuration archipélagique n'ont pas empêché le Cap-Vert d'aligner des performances économiques soutenues, il est vrai, par les transferts financiers des émigrés et les aides non-concessionnelles. Le développement du pays

reste tributaire de l'APD dont 90 pour cent est non-remboursable et aux envois des émigrés. Ces deux mamelles de l'économie cap-verdienne représentent respectivement près de 20 pour cent et 18 pour cent du PIB. Le PIB par tête est un des plus élevés d'Afrique avec 1 500 dollars US par an. Il était passé de 190 US\$ en 1975 à 902 US\$ en 1990. Mais ce bilan est un peu atténué par un chômage endémique, surtout chez les jeunes. Le taux de chômage est estimé à 17,3 pour cent. Seuls 10 pour cent des terres sont cultivables, et près de 36 pour cent de la population est considérée comme pauvre. Tout de même, comparé au reste de l'Afrique de l'Ouest, des progrès réels en matière de gouvernance et de politique économique ont été réalisés. D'ailleurs l'Assemblée Générale des Nations Unies a décidé en 2004 (résolution 59/209 du 20 décembre 2004) de faire passer le Cap-Vert du groupe des PMA aux PDM le 1er janvier 2008. La croissance annuelle moyenne du pays a été ces 10 dernières années de l'ordre de six pour cent, valeur élevée qui vaut au Cap-Vert le 3e rang en Afrique derrière les Seychelles et l'île Maurice. Malgré la vulnérabilité du pays, ce taux de croissance élevé et le bon classement à l'IDH est liée à une démocratie réelle, une bonne politique monétaire et une bonne gouvernance. La part des secteurs dans l'économie fait apparaître la primauté des services, qui contribuent pour 73,4 pour cent de l'activité économique, les secteurs primaire et secondaire ne contribuant respectivement que pour 11,4 pour cent et pour 15,2 pour cent, selon l'EIU 2006.

VUE D'ENSEMBLE

Urbanisation (2008)

- Population totale: 543 000
- Pop. urbaine: 324 000 (60%)

Taux de croissance annuel (2005-2010)

- National: 2.2 %
- Urbain: 3.4 %

Les villes principales (2007)

- Praia: 125 000

Source: UN DESA

Pourcentage de la population urbaine ayant accès:

- A l'eau potable: 64 %
- A l'assainissement: 47 %

Source: UN-HABITAT 2001

LE CONTEXTE POLITIQUE NATIONAL

Plus de la moitié de la population cap-verdienne réside à l'étranger. La moitié de la population résidente habite l'île de Santiago et le tiers réside dans la capitale, Praia, qui s'y trouve. Avec 543 000 habitants, l'urbanisation y est de ce fait un enjeu majeur car plus de 60 pour cent de la population résident dans les villes. Les villes principales sont Praia (117 000 habitants en 2005), Mindelo (67 844 habitants) et Assomada.

Le taux d'accroissement de la population est de 2,23 pour cent par an. La population urbaine connaît un taux de croissance élevé. On note une forte proportion de ménages dirigés par les femmes. Le développement économique du pays est orienté vers le secteur des services du fait des difficultés structurelles du secteur primaire. Le gouvernement, entre autres priorités, vise à renforcer la décentralisation, à appuyer le tourisme, et à fournir des services sociaux de base à la population.



© Dr. Serigne Mansour Tall

PRIORITE 1: PLAIDOYER, EVALUATION ET PARTENARIAT

REDUIRE LA VULNERABILITE

Le caractère insulaire et archipélagique du territoire exacerbe la vulnérabilité du pays. Presque toute la population habite à moins de 50 kilomètres de la mer et est donc menacée par les changements climatiques. Le Parlement a adopté une résolution (No 74/IV/94 du 24 octobre 1994) sur le contrôle des activités de transbordement des résidus dangereux et leur élimination.

Dans certaines îles, comme celle de Fogo (feu) la bien nommée, subsistent des volcans encore actifs. La surveillance du volcan de Fogo est assurée par le projet « Geodeistic vigilance of the Volcano of Fogo », entre 1998 et 2001, où cinq campagnes d'observation ont déjà été conduites.

L'absence de sable dans les îles volcaniques a entraîné des prélèvements de sable marin pour les besoins de la construction, causant une accélération de l'érosion côtière.

Le tourisme contribuait en 1998 pour quatre pour cent au PIB; en 2004, sa part est passée à 11,2 pour cent, avec près de 185 000 touristes étrangers. Le développement du tourisme balnéaire dans les îles de Sal et Boavista doit être articulé à des mesures de protection des écosystèmes côtiers. La rareté de l'eau douce est aussi une menace permanente pour la survie des habitants.

LE RENFORCEMENT DES CAPACITES.

La gestion du secteur des établissements humains au Cap-Vert requiert des programmes de renforcement de capacités dans les domaines prioritaires ci-après mentionnés. Si l'existence d'outils de planification à l'échelle municipale est avérée, le renforcement des capacités en planification stratégique, avec une sensibilité environnementale et économique, est une priorité des autorités locales et centrales.

ONU-HABITAT a été saisie d'une demande d'appui de la part du gouvernement, pour la formulation d'une politique nationale d'habitat social.

PRIORITE 2: AMÉNAGEMENT URBAIN PARTICIPATIF, GESTION ET GOUVERNANCE

PLANIFICATION ET GESTION URBAINES

La population capverdienne se caractérise, avant tout, par une grande dispersion géographique, ce qui engendre des contraintes pour la planification des structures et de l'accès aux services de base. Au dernier recensement, réalisé en l'an 2000, la population était de 434.627 habitants, dont 210.235 hommes et 224.392 femmes, avec une forte concentration en milieu urbain (53.7 pour cent). L'île de Santiago est la plus peuplée, concentrant plus de 50 pour cent de la population. La capitale compte 125 000 habitants, soit environ un quart de la population totale du pays. Ces déséquilibres dans la distribution de la popula-

tion sont responsables d'un exode vers les grandes villes. Entre 1990 et 2000, les deux plus grandes villes, Praia et Mindelo, ont accueilli respectivement chaque année 3 500 et 1 700 nouveaux citoyens. L'île de Sal, du fait de la croissance du tourisme, a vu sa population doubler durant la même période. Cette situation requiert un bon aménagement du territoire et une planification urbaine stratégique. L'actualisation des plans d'urbanisme municipal est une priorité.

La densité de la population est actuellement de 116 habitants au km², selon l'INS. L'urbanisation et le développement des zones rurales se sont accompagnés, malheureusement, d'une forte dégradation de l'environnement urbain et rural et de la pollution des littoraux. L'absence d'infrastructures sanitaires et de mécanismes d'assainissement persiste, notamment dans la collecte et le traitement des déchets solides ainsi que dans le traitement des eaux usées et industrielles. Cette situation, due en partie à une faible capacité d'intervention des mairies, constitue une atteinte à la santé publique. Les faibles capacités municipales de planification, liées à l'absence d'une politique effective en matière d'aménagement du

territoire, ont suscité un exode des populations rurales vers les villes, avec des conséquences graves pour l'habitat, qu'il s'agisse de sa quantité ou de sa qualité.

Il existe des Plans Municipaux d'Aménagement du Territoire dans quelques communes, mais l'articulation avec l'échelon régional est une nécessité pour des raisons de cohérence. Des Stratégies de développement urbain à l'échelle de chaque île seraient un bon moyen de coordonner les plans municipaux.

GOVERNANCE

Depuis la proclamation de l'indépendance en 1975, les autorités capverdiennes ont adopté des mesures politiques visant à décentraliser progressivement certaines compétences. En 1989 et 1990, les premières lois concernant le pouvoir local ont été approuvées, notamment, la loi sur les collectivités locales et celle sur les élections municipales. La Constitution de 1992 consacre un tournant décisif de la décentralisation, par l'instauration d'un pouvoir local dont les titulaires sont élus. Le pays est divisé en 17 municipalités et les élections municipales se déroulent tous les quatre ans. Depuis, des élections locales ont été régulièrement organisées en 1992, 1996, 2000, et en 2004.

En 1995, le Gouvernement a adopté une loi (N° 134/IV/95) sur le Statut des Municipalités, par laquelle l'État transfère à celles-ci certaines prérogatives et compétences, notamment dans les domaines plus proches de la population, à savoir: l'assainissement, la planification, le développement rural, la santé, l'habitat, les transports terrestres, l'éducation, la promotion sociale, la culture, le sport, le tourisme, l'environnement, le commerce interne, la protection civile, l'emploi et la formation professionnelle, la police et les investissements municipaux. Cependant, ces transferts de compétences et attributions aux municipalités n'ont pas toujours été accompagnés des conditions et des moyens financiers, matériels et humains qui auraient permis aux autorités locales de se les approprier. En 1995 a été créée l'Association nationale des Municipalités du Cap-Vert (ANMCV). Le Gouvernement, dans le "Plan National de Développement 2002-2005", a défini la décentralisation comme un axe stratégique pour le renforcement de la démocratie et la promotion du bien-être économique et social du pays. Il s'agit de créer un pouvoir local fort, doté d'instruments juridiques adaptés, de structures et procédures simplifiées, de ressources financières suffisantes, d'une maîtrise correcte du territoire, et animé par un personnel qualifié et disponible afin de rapprocher la gouvernance locale de la population, de stimuler la participation des citoyens et d'améliorer l'efficacité des services.



© Dr. Serigne Mansour Tall



© Kerstin Sommer / UN-HABITAT

PRIORITE 3: FONCIER ET LOGEMENT POUR LES PLUS PAUVRES

La gestion foncière dans les villes est entre les mains de propriétaires traditionnels. Derrière les textes, la réalité du terrain montre que l'Etat a une mainmise limitée sur le foncier. Mais des opérations foncières de grande envergure dans les îles touristiques de Sal et Boa Vista ont alloué de vastes terrains à des aménageurs privés, le plus souvent d'origine étrangère, pour la réalisation de complexes hôteliers. Des plans de restructuration sont en cours dans la municipalité de Praia pour intégrer au tissu urbain régulier et légal les quartiers de la périphérie.

L'IFH (Immobilier Foncier Habitat) a changé d'orientation stratégique, passant d'un immobilier de standing au logement social. Cette institution, détentrice de réserves foncières immenses, est cependant confrontée dans ses nouvelles orientations à un problème d'accès à des ressources à long terme pour mieux privilégier les pauvres.

PRIORITE 4: ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURES DE BASE

HABITAT ET SERVICES SOCIAUX DE BASE

Le secteur est soumis à plusieurs contraintes liées à la rareté des matériaux de construction et aux difficultés de financement de l'habitat pour les pauvres. Dans certaines îles, même le sable de construction est importé de la Mauritanie par la voie maritime. On comptait en 1990, 61 pour cent de propriétaires, proportion qui est passée à 64 pour cent en l'an 2000. L'habitat social est une priorité du DSCR. Le nombre de maisons bâties dans le cadre des programmes d'habitat social s'établit comme suit, selon le rapport de 2004 sur les OMD au Cap-Vert: Fogo: 34; San Antao: 107; Sao Vicente: 68; Boa Vista: 16; Santiago: 369; Brava: 27.

Les faibles capacités municipales de planification, liées à l'absence d'une politique effective en matière d'aménagement du territoire, ont causé un exode des populations rurales vers les villes, avec des conséquences graves sur la quantité et la qualité de l'habitat. Si l'offre de logements s'est quelque peu améliorée, la situation reste délicate, et aggravée par de sérieux problèmes d'hygiène et d'assainissement.

L'archipel est caractérisé par la rareté des ressources hydrauliques. Il n'y a pas de fleuves et les précipitations moyennes annuelles tournent autour de 200 mm. Près de 85 pour cent des ressources d'eau souterraines sont situées dans les îles de San Antao et de Santiago; dans certaines îles la désalinisation est la seule possibilité accessible. L'approvisionnement en eau couvre seulement près de 65 pour cent des besoins et la qualité de l'eau devrait être améliorée par un contrôle de la qualité.

Les modes d'accès à l'eau potable sont ainsi répartis, selon le dernier Recensement (2000):

- Les centres de distribution publique par bornes-fontaines desservent 194 630 habitants, soit 44,7 pour cent de la population ;
- Les réseaux de distribution individuels alimentent 107 833 habitants (24,8 pour cent) ;
- Les réservoirs et autres moyens de stockage sont utilisés par 36 959 habitants (8,5 pour cent) ;
- Des moyens inadaptés (puits, mares, etc.) sont utilisés par 95 660 Cap-verdiens, soit 22 pour cent de la population.

La situation hydraulique a connu des avancées considérables grâce à certaines politiques, notamment la désalinisation de l'eau pour approvisionner des zones urbaines, la mise en œuvre de projets régionaux et locaux d'approvisionnement en eau et la diffusion de l'irrigation goutte-à-goutte dans l'agriculture. La réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement concernant l'approvisionnement en eau potable est envisageable. En 2002, 82% pour cent de la population avait un accès durable à l'approvisionnement en eau potable. Néanmoins, l'approvisionnement en eau reste très déficient pour les habitants les plus vulnérables

des zones urbaines ainsi que de certaines régions. La qualité de l'eau constitue aussi une préoccupation, du fait des problèmes de traitement, de conservation et de transport. Près de 24 pour cent de la population s'approvisionne à partir de moyens précaires: camion-citerne, citerne, vendeurs ambulants. Dans l'ensemble, près de 25 pour cent ont un branchement individuel au réseau d'eau potable, la proportion étant de 38 pour cent dans les villes et de sept pour cent en milieu rural où l'essentiel de la population a recours aux bornes-fontaines (54 pour cent), aux puits et mares (25 pour cent) au camion-citerne (cinq pour cent) et au citernes (neuf pour cent).

Le système d'assainissement par le tout-à-l'égout n'existe que dans les villes de Praia et Mindelo. Dans la capitale, ces réseaux ne desservent que sept pour cent de la population. Seuls neuf pour cent de la population totale sont branchés à un réseau d'assainissement, et 39 pour cent disposent d'une salle de bain avec WC. A l'échelle nationale, 76 pour cent de la population ne disposent pas de systèmes corrects d'évacuation des eaux résiduelles, un peu moins de 10 pour cent des ménages sont reliés aux réseaux d'égout et 14 pour cent disposent d'une fosse septique.

PRIORITE 5: SYSTEMES DE FINANCEMENT DES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

LE SECTEUR DES ETABLISSEMENTS HUMAINS DANS LES INSTRUMENTS DE PROGRAMMATION

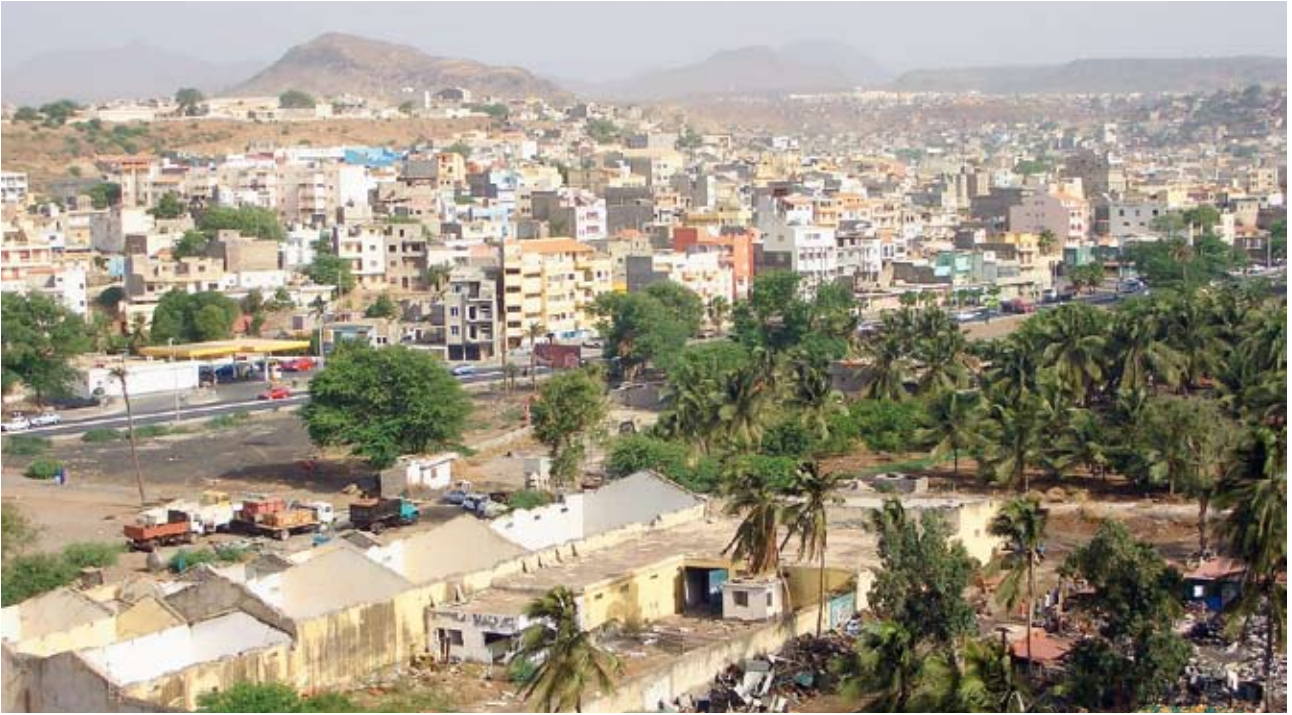
Le Gouvernement a défini par le passé ses axes d'intervention pour la lutte contre la pauvreté dans le Plan National de Lutte contre la Pauvreté (PNLP), le Plan National de Développement (PND) et plus récemment dans le Document Intérimaire de Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Le pays a besoin d'une planification forte pour pallier les effets d'une multiplicité de contraintes: ressources naturelles limitées, taille réduite du pays, insalubrité, discontinuités territoriales, sécheresses prolongées, ressources hydrauliques rares, taille limitée des surfaces cultivables. Les différents instruments de planification s'efforcent d'anticiper sur les probables effets de ces contraintes.

LE DCSR

Le Document de Croissance et de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DCSRP) est élaboré à partir des GOP fondées sur le PND. En cours de

ACCES A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN AU CAP-VERT, 1990 ET 2002

Proportion (en %)	1990	2002
Population ayant un accès durable à l'eau potable	52	82
Population branchée au réseau	13,6	38
Population ayant un accès à une borne-fontaine	45,9	38
Population ayant un accès à un système d'assainissement dans les environs	22,2	24



© Dr. Serigne Mansour Tall

finalisation, le DCSR a retenu cinq grands axes stratégiques pour à la fois corriger les insuffisances des programmes précédents et les poursuivre dans leurs orientations principales. Les cinq grands axes stratégiques sont les suivants: la bonne gouvernance, le renforcement de son efficacité et la garantie de son équité; la compétitivité, pour favoriser la croissance économique et la création de l'emploi; la mise en valeur du capital humain; le développement des infrastructures et la sauvegarde de l'environnement; l'amélioration du système de protection sociale, son efficacité et sa pérennité.

LES GRANDES OPTIONS DE DEVELOPPEMENT DU PLAN 2002-2005

Ces cinq grandes options définissent un cadre de référence pour la mise en œuvre effective du Plan National de Développement (PND) approuvé par l'Assemblée Nationale. Il s'agit d'un ensemble d'orientations à court et moyen terme du PND:

- Première option: promotion de la bonne gouvernance comme facteur de développement grâce à la réforme de l'Etat et au renforcement de la démocratie et de la citoyenneté.
- Deuxième option: promouvoir l'entreprise, la compétitivité, la croissance et la base de la productivité.
- Troisième option: mise en valeur du capital humain.

- Quatrième option: promouvoir une politique de développement social pour mieux lutter contre la pauvreté. Cette option du plan affirme de manière explicite le caractère prioritaire des politiques d'accès au logement, à l'eau potable et à l'assainissement à destination des populations pauvres.
- Cinquième et dernière option: développer les infrastructures de base et promouvoir des politiques rationnelles d'utilisation du sol pour un développement plus équilibré. Cette option souligne l'importance d'une gestion foncière adaptée à l'urbanisation accélérée.

Face à l'urbanisation, le Plan préconise un semis de villes hiérarchisées et connectées de manière à développer les îles et la mobilité à l'intérieur de celles-ci. Autre priorité: la modernisation de la capitale, qui passe par la création de places publiques et d'espaces verts pour les loisirs, des infrastructures socio-culturelles et des ouvrages d'assainissement et d'hygiène publique.

LA DECLARATION DE LA BARBADE (1995) DU OHRLLS

Cette déclaration désigne, entre autres priorités pour les petits Etats insulaires, l'aménagement du territoire et la planification urbaine par un renforcement des capacités des collectivités locales à préparer des plans stratégiques.

ACTIVITÉS RECENTES ET EN COURS

Le tableau suivant introduit les projets d'ONU-HABITAT et de ses partenaires récemment exécutés ou en cours d'exécution. La matrice fait mention du donateur et du budget et souligne les objectifs et activités principales de chaque programme.

ONU-HABITAT

Activités

Dans le cadre du programme commun de réforme des Nations Unies (One UN - Delivering as One), ONU-HABITAT offre un certain nombre de contributions. Le HPM du Sénégal assure une présence au Cap-Vert, alors que plus de 60 pour cent des agences desservant le pays résident à Dakar.

Au début des années 1980, ONU-HABITAT avait soutenu un programme de construction de logements sociaux qui avait connu un grand succès.

PARTENAIRES

Titre du Programme	Calendrier	Budget (Euro)	Sources	Partenaires	Objectif global	Objectif spécifique	Résultats attendus
Restructuration des quartiers informels dans la ville de Praia: Union Européenne, Africa 70, City Habitat, Municipalité de Praia.	2007 - 2010	9,987.000 Euro	Union Européenne, Conseil Municipal de Praia, ONG City Habitat, ONG Africa 70	Union Européenne, Africa 70, City Habitat, Municipalité de Praia.	Améliorer les conditions de vie des populations de la ville de Praia à travers en réduisant la marginalisation des groupes sociaux les plus vulnérables	Requalifier les quartiers spontanés de la ville de Praia, pour prévenir et atténuer les facteurs de risques hydrogéologiques et favoriser la concertation et d'intégration sociale ainsi que l'accès aux services de base	Société civile renforcée et plus engagée dans les processus de requalification territoriale et de développement local. Risques hydrogéologiques réduits et conditions de vie des habitants améliorées

STRATEGIE



© Kerstin Sommer / UN-HABITAT

STRATEGIE D'ONU-HABITAT DANS LE SECTEUR

La stratégie d'ONU-HABITAT au Cap-Vert combine activités normatives et opérationnelles. Les activités normatives visent le gouvernement central, et les activités opérationnelles privilégient les communes et les autres partenaires. Les deux catégories d'activités visent la prise en compte des établissements humains dans les cadres stratégiques de référence: OMD, DCSR, Déclaration de la Barbade, Grandes Options du Plan. Elles sont menées avec trois paramètres transversaux: le genre, la pauvreté et l'environnement. Les stratégies de mise en œuvre sont orientées autour de la coopération technique, de la mise en réseau, du partenariat et de l'influence des politiques nationales et locales. Toute cette stratégie est articulée autour du MTISP (Medium-term Strategic Institutional Plan) et de la Fondation ONU-HABITAT et son REFA (Revolving fund account).

Les activités programmées peuvent se regrouper autour des axes stratégiques suivants:

- la participation des partenaires aux activités du secteur des Etablissements Humains à l'échelle internationale et nationale
- la mise en œuvre au niveau national de la campagne mondiale pour la gouvernance locale et la sécurité foncière
- le renforcement des communes et autres collectivités locales en matière de planification stratégique et environnementale
- le financement d'un habitat décent pour le grand nombre grâce à de nouveaux instruments pro-pauvres et la diversification des modes de financement
- l'accès du plus grand nombre, sans effort excessif et à un coût modéré, aux services sociaux de base, dont l'eau et l'assainissement pour accélérer la réalisation des OMD.

LES OBJECTIFS DU PROGRAMME

Ce document de programme vise plusieurs objectifs. Parmi ceux-ci on notera, l'appui au gouvernement et aux collectivités locales pour atteindre les OMD principalement l'Objectif 7 dans le cadre de l'UNDAF.

Figure aussi l'aide au gouvernement et aux collectivités locales pour développer des stratégies répondant aux défis de l'urbanisation tels qu'identifiés par les documents d'orientation de référence que sont les OMD, le DCSR et les Grandes Options du Plan

De même le développement d'un cadre destiné à rendre cohérentes et à harmoniser les activités actuelles et futures relatives aux établissements humains compte parmi les objectifs du programme tout comme la contribution à l'actualisation des données sur le secteur.

Enfin, le programme vise aussi la mobilisation de ressources financières et humaines pour le secteur des établissements humains.

Les deux axes stratégiques de ce programme sont les suivants: (i) l'appropriation de la campagne mondiale, et (ii) l'appui aux politiques nationales de développement dont le DCSR, les OMD, le PND, les GOP et le Plan National d'Aménagement du territoire. Il devra accorder une part active à la planification stratégique, à l'accès aux services sociaux de base (notamment l'eau et l'assainissement), à l'amélioration des bidonvilles et à la prise en compte des pauvres en milieu urbain.

LES BESOINS DE RENFORCEMENT DES CAPACITES

La dissémination des guides développés par la division Formation et Renforcement des capacités d'ONU-HABITAT serait pertinente au Cap-Vert. Il convient de développer dans les municipalités des programmes de formation bien adaptés et intégrés dans la planification communale. Le secteur universitaire naissant a aussi besoin de capacités renforcées dans le domaine des établissements humains.

Le HPM a lui aussi besoin d'un processus continu de renforcement des capacités. Des efforts ont été faits lors du Conseil d'Administration et du FUM, mais il conviendrait de renforcer les moyens du HPM dans certains domaines émergents comme les partenariats public-privé, les changements climatiques et la gestion axée sur les résultats.

MODALITES DE MISE EN OEUVRE



© Kerstin Sommer / UN-HABITAT

PRINCIPES CLES

Notre point de contact central au gouvernement cap-verdien est le Ministère de la Décentralisation, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire. Les communes et leurs organisations, telles que l'AMCV, devraient jouer un rôle accru dans la mise en œuvre, le suivi et l'application à grande échelle des programmes opérationnels. Considérée comme agence non-résidente, la coordination d'ONU-HABITAT avec le SNU est effective à travers le programme commun en cours d'élaboration. Les projets seront exécutés selon deux modalités: exécution directe par ONU-HABITAT; exécution indirecte ou déléguée à certains partenaires comme les ONG.

La gestion des programmes se fera à travers les organes suivants:

- Le BRAPA d'ONU-HABITAT pour la supervision et l'orientation stratégique
- Le Bureau Conjoint pour l'appui administratif et financier
- Le HPM pour le suivi et la coordination au niveau national

- L'unité de projet ou le partenaire exécutant pour la mise en œuvre et le suivi au jour le jour.

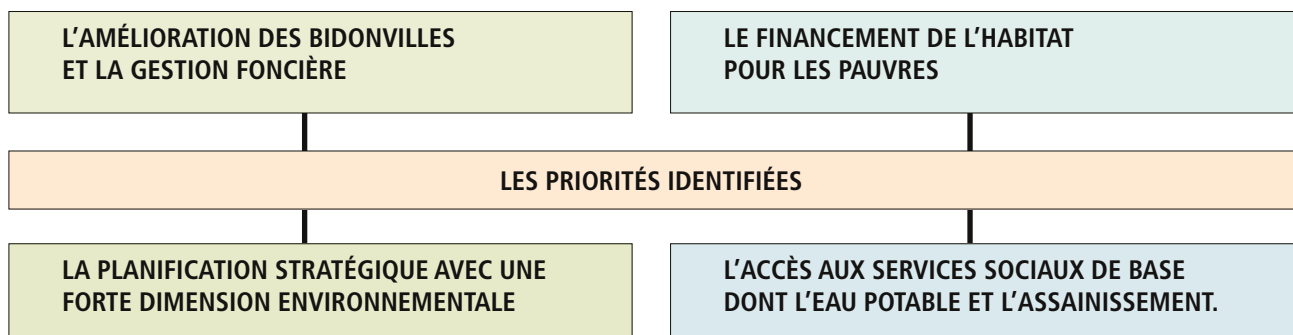
La gestion financière se conformera aux règles et procédures des Nations Unies et reviendra au Bureau Commun des Nations Unies au Cap Vert, avec l'autorisation du Bureau Régional pour l'Afrique et les Pays Arabes (BRAPA) d'ONU-HABITAT.

INFORMATION

Les données relatives aux activités d'ONU-HABITAT au Cap-Vert alimenteront le site Web du Bureau conjoint. Le FUM ou la Journée Mondiale de l'Habitat sont des occasions de partager et d'échanger des informations concernant ONU-HABITAT, sa mission et ses activités, et ce par divers moyens: encarts dans les journaux, interviews et émissions radiodiffusés et télévisés, tables rondes et conférences publiques, expositions et affiches. Ces activités sont menées avec le gouvernement, les communes et la société civile. Durant les prochaines années, un effort sera fait en matière de publication pour une meilleure visibilité de nos programmes et une meilleure diffusion des leçons apprises de l'expérience.

PRIORITES IDENTIFIÉES

Les priorités sont basées sur quatre piliers. Ces priorités doivent intégrer trois dimensions fondamentales: le genre, l'environnement et les catégories les plus pauvres.



CADRE DU PROGRAMME

TABLEAU DES RESULTATS ET DES RESSOURCES

Le tableau présente le cadre des résultats. Chaque composante thématique présente les programmes spécifiques liés aux priorités nationales de développement. Les résultats attendus, les principaux indicateurs, les principaux partenaires et le budget pour chacun de ces programmes sont indiqués dessous. Tous les montants sont en dollars US.

MATRICE DES RÉSULTATS/RESSOURCES			
Résultats attendus	Indicateurs	Partenaires	Ressources (USD)
<p>Domaine thématique: GOUVERNANCE Composante de Programme 1: Programme de renforcement des capacités des collectivités locales Priorité nationale: Promouvoir la bonne gouvernance, renforcer l'égalité et garantir l'équité pour la progression du Cap-Vert vers des niveaux soutenables Effet UNDAF 2 : Les institutions nationales et locales veillent à l'application de politiques basées sur la bonne gouvernance Effet des programmes: Le pouvoir décentralisé et le développement local répondent de manière effective et efficace aux préoccupations socio-économiques des populations locales</p>			
<ol style="list-style-type: none"> 1. Les plans de développement économique local des communes sont réalisés 2. Le Plan d'action mis en œuvre 3. Projets de démonstration identifiés et réalisés 4 Application à grande échelle des meilleures pratiques 5. Les capacités en planification stratégique, genre et budget participatif des collectivités locales sont renforcées 6. L'allocation et le suivi de l'utilisation des ressources budgétaires municipales sont réalisés avec la participation citoyenne 	<p>Nombre de plans de développement économique de communes réalisées, Nombre de Plan d'action réalisé, Nombre de projets de démonstration mis en œuvre, Proportion de personnes formées dans les collectivités locales, Nombre de plans élaborés de manière participative, Nombre de budgets municipaux élaborés de manière participative</p>	<p>AMCV, BIT, ONUDI, UNJO, Gouvernement, Municipalités, ONU-HABITAT,</p>	<p>650.000</p>
<p>Domaine thématique: PAUVRETE Composante de Programme 2: Stratégie de développement urbain de l'île de Santiago Priorité nationale: Réduire l'extrême pauvreté et la faim, promouvoir les droits socio-économiques pour lutter contre la pauvreté Effet UNDAF 3: Les communautés les plus vulnérables sont incluses et sont parties prenantes au processus de développement socio-économique du pays Effet des programmes: Les populations les plus vulnérables sont intégrées dans les mécanismes de développement à travers des politiques et programmes appropriés</p>			
<ol style="list-style-type: none"> 1 Diagnostic de l'île de Santiago 2 Schéma de développement territorial de l'agglomération réalisé 3 Mise en œuvre du schéma 	<p>Document de diagnostic réalisé et validé, Schéma de développement territorial réalisé, diffusé, partagé et validé, Accord de mise en œuvre du schéma signé</p>	<p>UNJO, ANMCV, ONU-HABITAT, MDHAT</p>	<p>600.000</p>

MATRICE DES RESULTATS/RESSOURCES

Résultats attendus	Indicateurs	Partenaires	Ressources (USD)
Composante de Programme 3: Appui à la formulation d'une politique nationale d'habitat social Effet des programmes: Les institutions nationales et municipales assurent un système de protection sociale efficace et durable			
1. Nouvelle politique de promotion du financement de l'habitat pour les pauvres élaborée 2. Soutien de la politique de l'habitat renforcée 3. Bilan de l'habitat des bidonvilles réalisé 4 Stratégie de résorption des bidonvilles formulée, mise en œuvre et évaluée 5 Stratégie de financement de l'habitat pour les pauvres élaborée	Bilan chiffré de l'offre et de la demande réalisé. Proportion d'habitats considérés comme des bidonvilles répertoriée à l'échelle nationale, Mise en œuvre du plan d'action pour les bidonvilles programmé et budgétisé, Nombre de communes impliquées dans la mise en œuvre du plan d'action pour les bidonvilles, Plan d'action du financement de l'habitat pour les plus pauvres élaboré, discuté et validé par les autorités de tutelle, Nombre d'institutions engagées dans le processus de préparation et de validation du Plan d'action, Mise en place d'un Comité National Habitat	UNJO, ANMCV, ONU-HABITAT, MDHAT	600.000
Composante de Programme 4: Eau pour les Villes Africaines Cap-Vert Effet des programmes: Les institutions nationales et municipales assurent un système de protection sociale efficace et durable			
1. Accès des plus pauvres à l'eau et à l'assainissement amélioré 2. Gestion de la demande en eau dans quartiers améliorée 3. Plaidoyer et échange d'information renforcés	Proportion de la population ayant accès à moindre effort et à moindre coût à l'eau potable, Proportion de la population ayant accès à moindre effort et à moindre coût à un système d'assainissement décent, Proportion d'écoles et d'établissements inclus dans l'initiative gestion de la demande, Superficie drainée	ONU-HABITAT, municipalités, Gouvernement, UNJO	900.000
Composante de Programme 5: Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles			
Profil du secteur urbain Programme participatif d'amélioration des bidonvilles	Trois profils de villes plus un profil national	ONU-HABITAT, MDHAT, Univer-site du Cap Vert, Municipalités	60 000

BUDGET DU PROGRAMME

BUDGET DU PROGRAMME

Le tableau reflète le budget du Document de Programme-Pays ONU-HABITAT. Le budget présente la somme des montants affectés aux thématiques principales couvertes par le Document de Programme Pays. Le tableau affiche ce financement sur une période de 2 ans et met en évidence les financements acquis et ceux qui ne le sont pas encore pour chacune des composante présentées. Tous les montants sont en dollars US.

Poste budgétaire	Année 1 (USD)	Année 2 (USD)	Montant acquis (USD)	Montant à rechercher (USD)	Montant total (USD)
Composante de programme 1: Programme de renforcement des capacités des collectivités locales	300.000	350.000	A mobiliser auprès de la coopération espagnole et du Programme One UN	650.000	650.000
Composante de programme 2: Stratégie de développement urbain de l'île de Santiago	250.000	350.000	A mobiliser auprès de Cities Alliance et contrepartie nationale et municipale	600.000	600.000
Composante de programme 3: Appui à la formulation d'une politique nationale d'habitat social	250.000	350.000	A mobiliser auprès des partenaires du développement, ONU-HABITAT et Programme One UN	600.000	600.000
Composante de programme 4: Eau pour les Villes Africaines Cap-Vert	350.000	550.000	A mobiliser auprès du Programme EVA ONU-HABITAT et des partenaires bilatéraux	900.000	950.000
Composante de programme 5: Programme Participatif d'Amélioration des Bidonvilles	-	60.000	Commission Européenne	-	60.000
Programme Management					
Budget de fonctionnement total	5.000	5.000	-	10.000	10.000
Budget Total	1 155.000	1 665.000	-	2 760.000	2 820.000

ACRONYMES

APD	Aide Publique au Développement
AFD	Agence Française de Développement
AMCD	African Ministerial Conference on Decentralization
AMCHUD	African Ministerial Conference on Housing and Urban Development Association
ANMCV	Association nationale des Municipalités du Cap-Vert
BM	Banque Mondiale
BRAPA	Bureau Régional pour l’Afrique et les Pays Arabes
CAS	Country Assistance Strategy
CCA	Bilan commun de pays
CDS	City Development Strategy
CE	Commission Européenne
CPAP	Country Programme Action Plan
CWS	City Without Slums
DCSRP	Document de Stratégie pour la Croissance et la réduction de la pauvreté
EVA	Eau pour les Villes Africaines
FUM	Forum Urbain Mondial
GOP	Grandes Options du Plan
HCPD	Habitat Country Programme Document
HPM	Habitat Programme Manager
IDH	Indice de Développement Humain
IFH	Immobilier Foncier Habitat
JICA	Japan International Cooperation Agency
JMH	Journée Mondiale de l’Habitat
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
PDM	Pays à Développement Moyen
PAIGC	Parti africain pour l’Indépendance de la Guinée et du Cap-Vert
PIB	Produit Intérieur Brut
PMA	Pays les moins avancés
PND	Plan National de Développement
PNLP	Programme National de Lutte contre la Pauvreté
PNUE	Programme des Nations Unies pour l’Environnement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RUSPS	Rapid Urban Sector Profile Study
TCBB	Training and Capacity Building Branch
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework
UNJO	United Nations Joint Office

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Cape Verde, Country Profile, Economist Intelligence Unit (EIU), 2006,
- DGP (2002): Plan National de Développement 2002-2005; Praia, Cap-Vert
- FMI (2003): Country report; décembre, Washington
- Nations Unies (2004): The Least Developed Countries Rapport 2004, Geneva & New York
- République du Cap-Vert (2003): Plano Inter-Sectorial: Ambiente e Ordenamento do Território, Cabo Verde 2004-2014, Praia, Cap-Vert
- République du Cap-Vert (2004): Rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement au Cap Vert: une évaluation des efforts accomplis, Praia, Cap-Vert
- République du Cap-Vert (2004): Document de Croissance et de Stratégie de Réduction de la Pauvreté; juillet, Praia, Cap-Vert
- PNUD (2003): Note sur la situation économique et sociale du Cap-Vert (1990-2002); Praia, Cap-Vert
- PNUD (2004): Note d'information sur la sortie du Cap-Vert des PMA; juillet, Praia, Cap-Vert
- PNUD (2004): Document de Croissance et de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté au Cap-Vert et les Objectifs du Millénaire pour le Développement; juin, Praia, Cap-Vert
- PNUD (2004): Situation macroéconomique au Cap-Vert et Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté; juin, Praia, Cap-Vert
- PNUD (2004): Rapport National sur le Développement Humain Cap-Vert 2004 « Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication et Transformation du Cap-Vert; juin, Praia, Cap-Vert

RESUME

Le Cap Vert est passé du groupe des Pays les Moins Avancés à celui des Pays de Développement Moyen le 1er janvier 2008. Ce tournant appelé « graduation » est décisif pour l'avenir de cet archipel volcanique d'un demi million d'habitants qui malgré la sécheresse, l'insularité a pu aligner les performances économiques grâce aux transferts des émigrés et des aides non-concessionnelles. Une bonne partie des soixante pour cent de Capverdiens habitant les villes et principalement la capitale Praia est confrontée à la pauvreté urbaine incitant le gouvernement à exprimer une volonté pour la formulation d'une politique d'habitat afin de répondre aux priorités. La vulnérabilité face aux changements climatiques, la menace volcanique, l'exode rural peuvent être pris en charge par une meilleure planification stratégique soutenue par un renforcement des capacités. La gestion foncière est entre les mains des propriétaires traditionnels, la mainmise foncière de l'Etat est très limitée et les citoyens pauvres

sont exclus. L'Habitat social est certes une priorité du gouvernement mais l'offre souffre de l'absence de ressources et de la faible disponibilité de matériaux de construction obligeant même le pays à importer du sable. L'accès aux services sociaux de base passe par le renforcement des systèmes de financement des établissements humains dans les instruments d'orientation stratégique comme les GOP, le DCSR et la Déclaration de la Barbade. Malgré l'action isolée de certaines ONG en matière de restructuration foncière, l'élaboration de plans stratégiques pour le secteur est un défi pour une participation des populations dans le développement urbain, un renforcement des communes, un financement de l'habitat des pauvres et un accès du plus grand nombre aux services sociaux de base, une prise en compte des questions environnementales. Ce HCPD essaie de répondre à ces défis pour un passage en douceur vers une nouvelle « graduation » du Cap Vert.

EXECUTIVE SUMMARY

On 1 January 2008 Cape Verde moved from the group of Least Developed Countries to the Middle Development Country group.

This milestone called “graduation” is decisive for the future of the volcanic archipelago of half a million people which, despite the drought, was able to show economic performance mainly through the transfer of emigrants.

Much of the sixty percent of Cape Verdeans living in the cities and mainly the capital Praia is facing urban poverty urging the government to express a desire to formulate a housing policy to meet priorities.

Land management is in the hands of traditional owners, State land management is very limited and the urban poor are excluded. Housing sector is a priority of the government, the market suffers from lack of resources and low availability of construction materials even forcing the country to import sand.

Access to basic social services through the strengthening of human settlements finance instruments in the strategic direction as the GOP, the DCSRP and the Declaration of Barbados. Despite the isolated action of some NGOs in the restructuring of land, the development of strategic plans for the area is a challenge for a participation in urban development, strengthening of Commons, a housing finance for the poor and access of many basic social services, taking into account environmental issues. HCPD that tries to meet these challenges for a smooth transition to a new “graduation” of Cape Verde.



UN HABITAT

Bureau Régional pour l’Afrique et les Pays Arabes (ROAAS)
P.O. Box 30030, Nairobi, Kenya
Tel: (+254) 20-762 3075, www.unhabitat.org

Chargé de Programme ONU-HABITAT au Cap-Vert / Sénégal:
Dr. Serigne Mansour Tall (mansour.tall@undp.org)